LA FRANCE UNIE

Gilbert ANNETTE



MAJORITE PRESIDENTIELLE

«Mesdames, Messieurs,
chers amis,

Le 5 juin, vous avez été une majorité de Dionysiens à exprimer votre volonté de voir Saint-Denis représentée par des hommes nouveaux, à la hauteur des ambitions de notre ville et de la capitale de la Réunion.

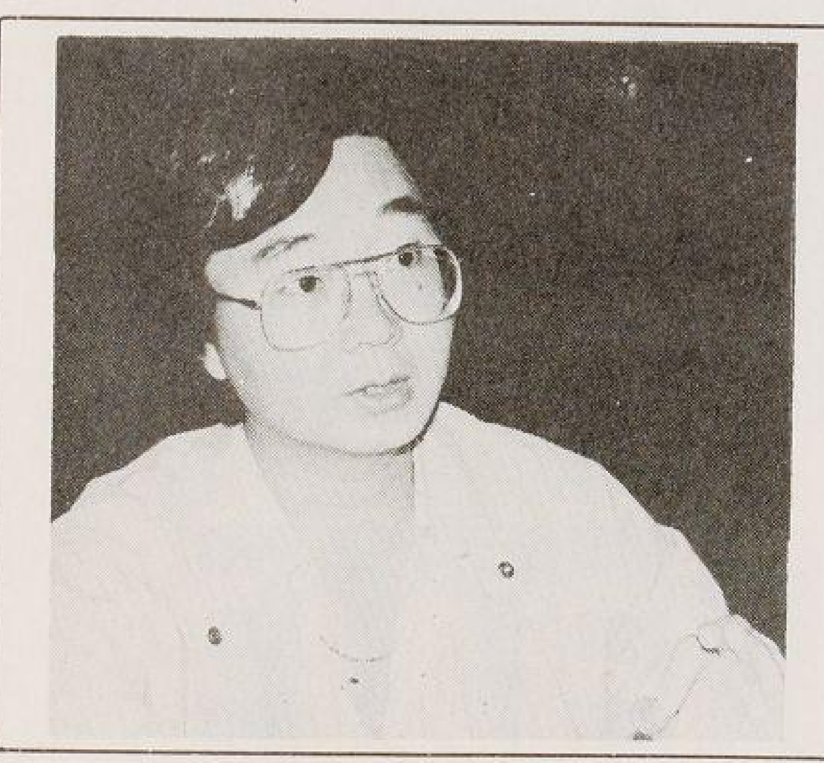
Parmi tous ceux qui pouvaient prétendre à cet honneur, vous avez, par votre vote choisi le candidat de la «MAJORITE PRESIDENTIELLE» confirmant la confiance que SAINT-DENIS a manifesté le 24 avril et le 8 mai à François MITTERRAND.

Comme vous, je pense effectivement qu'un député socialiste sera le meilleur défenseur de Saint-Denis et de la Réunion auprès du Président de la République et du gouvernement de Michel ROCARD.

Pour réussir le développement de la Réunion dans la France et l'Europe.
Pour défendre les valeurs de liberté: pluralisme de l'information - radios et télés libres.
Pour réaliser l'égalité sociale et l'égalité des chances.
Pour assurer un revenu minimum aux plus démunis,
J'appelle les Dionysiens qui ont fait confiance à François MITTERRAND à se mobiliser davantage le 12 juin. Il faut voter massivement pour donner au Président de la République, que vous avez choisi, une majorité de députés.
A ceux qui n'ont pas voté pour moi le 5 juin, mais qui veulent que Saint-Denis regarde vers l'avenir, je confirme ma volonté de rechercher avec eux un dialogue constructif et respectueux de leurs opinions, pour le mieux-être des Dionysiens et de la Réunion.»

Le 12 juin, je compte sur vous et sur tous, pour Saint-Denis, pour la France Unie.

Gilbert ANNETTE



Michel CHANE LIAT (SUPPLEANT)

34 ans, 2 enfants, Docteur en Médecine
Médecin de la Ligue Réunionnaise de Karaté
Président de Radio Inter Loisirs
Secrétaire Général du Mouvement Pour l'Avenir de Saint-Denis (M.A.D.)

ATTENTION NE CONFONDEZ PAS ! Pour le vote, n'utilisez pas cette circulaire mais le bulletin «MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE avec le sigle



Vu, le candidat